

Tarifs en vigueur à compter du 1er janvier 2020

« Tarifs en vigueur à compter du 1er janvier 2020 :

Le tarif des repas des 4 restaurants scolaires (Brignemont, Cadours Maternelle, Cadours élémentaire et Cox) est fixé par délibération du conseil syndical du SIVS du Pays de Cadours au début de chaque année civile.

Des tarifs variés suivant les critères ci après, sont différenciés suivant que l'enfant suive une scolarité et fréquente un restaurant scolaire en Ecole Maternelle ou en Ecole élémentaire:

- 1 . ABONNEMENT RÉGULIER : pour les enfants qui déjeunent régulièrement dans les restaurants scolaires à jours fixes, une formule d'abonnement annuel à un, deux, trois ou quatre jours fixes.
- 2 . ABONNEMENT OCCASIONNEL : pour les enfants qui déjeunent occasionnellement dans les restaurants scolaires (moins de 4 repas par mois)
- 3 . ABONNEMENT INTEMPESTIF : pour les enfants qui déjeunent intempestivement dans les restaurants scolaires ou pour les familles qui n'ont pas pris soin de remplir le dossier unique d'inscription dans les délais impartis et/ou qui refusent de donner leur Quotient Familial ou les moyens de le calculer.
- 4 . ACCÈS RESTAURANT SCOLAIRE : Un droit d'accès au(x) restaurant(s) scolaire(s) pour les parents fournissant, sous leurs responsabilités, des Paniers Repas à leurs enfants dans le cas notamment de P.A.I, de confessions religieuses ou de pratiques alimentaires ne pouvant pas être satisfaites par le prestataire fournissant les repas. Une participation forfaitaire correspondant au service et à la surveillance de l'enfant serait demandée.

Grille tarifaire suivant les critères ci-dessus énoncés :

1 - ABONNEMENT RÉGULIER et FRÉQUENTATION INTEMPESTIVE

| RESTAURATION SCOLAIRE | | MATERNELLE | ÉLÉMENTAIRE |
|-----------------------|------------------|-------------|-------------|
| Quotient Familial | | Tarifs 2020 | |
| TRANCHE 1 | < à 500€ | 3.05€ | 3.15€ |
| TRANCHE 2 | De 501€ à 1000€ | 3.15€ | 3.25€ |
| TRANCHE 3 | De 1001€ à 1200€ | 3.28€ | 3.38€ |
| TRANCHE 4 | De 1201€ à 1400€ | 3.34€ | 3.44€ |
| TRANCHE 5 | De 1401€ à 1700€ | 3.42€ | 3.52€ |

| | | | |
|-----------|-------------------------------|-------|-------|
| TRANCHE 6 | De 1701€ à 2000€ | 3.51€ | 3.61€ |
| TRANCHE 7 | De 2001€ à 3000€ | 3.62€ | 3.73€ |
| TRANCHE 8 | Plus de 3001€ | 3.71€ | 3.82€ |
| TRANCHE 9 | Intempestive ou Occasionnelle | 4.22€ | 4.32€ |

2 - ACCÈS RESTAURATION SCOLAIRE (panier repas)

| | |
|--------------------------------------|-------|
| ÉCOLE MATERNELLE - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE | 1.60€ |
|--------------------------------------|-------|